

QUESTIONS AND ANSWERS #4
Questions et réponses #4
June 29, 2016 / le 29 juin 2016

Question 28: In section 3.2.1 b on page 138 of the RFSO document, it asks for a “typical work breakdown structure, i.e. resources assigned, time schedule, level of effort”. Considering this is a RFSO without an identified project, can you please clarify how you would like this information presented? Are you looking for a generic example?

Answer 28: This request is about you, the proponent, and how you address a typical work breakdown structure.

Question 28: Dans la section 3.2.1 b de la page 153 de l'OAC, c'est indiqué pour un « résumé de la structure type proposée pour la répartition des travaux, à savoir les ressources affectées au projet, le calendrier général et le niveau d'effort ». Considérant qu'il s'agit d'une OAC sans projets identifiés, pouvez-vous clarifier comment cette information doit être présentée ? Recherchez-vous un exemple générique ?

Réponse 28: Le proposant doit démontrer comment il fait structure de répartition du travail.

.....

Question 29: Environmental Engineering is not defined in the scope of services. Ontario Architects are advised against providing services for the identification and remediation of designated materials. The architect can assist the Owner to procure the services of an Environmental Engineer to be retained directly by the Owner. The hours expended under the RFSO would be the architect's services to co-ordinate with the Environmental Consultant. Can the section pertaining to "Environmental" be removed from Appendix B?

Answer 29: No, this RFSO needs and requests typical consultant services plus additional consultant services in a single contract. Additional service by the consultant may be provided their own liabilities.

Question 29: Le génie de l'environnement n'est pas défini dans l'énoncé de service. L'Ordre des architectes de l'Ontario déconseille la prestation de service pour l'identification et la remédiation des matériaux désignés, l'architecte peut aider le propriétaire à procurer les services d'un ingénieur en environnement retenu directement par le propriétaire. Les heures dépensées sous l'OAC seraient des services de l'architecte pour coordonner avec le consultant en environnement. Est-ce que la section mentionnant « Environnement » peut être retirée de l'Appendice B ?

Réponse 29: Non, Le DOC a besoin et exige les services d'expert-conseil courants et des services d'expert-conseil supplémentaires dans un seul contrat. Les services supplémentaires de l'expert-conseil peuvent aussi offrir leurs propres assurances responsabilité.

.....

Question 30: BS7 Geotechnical Engineering Services page 84 - The scope of work described under BS7 is to advise Parks Canada to procure the services of a Geotechnical Engineer. The hourly services for professional work under BS7 would be the architect's hours to co-ordinate with the Geotechnical Engineer who would be retained under a separate agreement with Parks Canada. Why does Appendix B request hourly rates for the Geotechnical Engineer?

Answer 30: This RFSO needs and requests typical consultant services plus additional consultant services in a single contract. Additional service by the consultant may be provided their own liabilities.

Question 30: La section SB7 pour les services de géotechnique – La portée de travail décrit à l'article SB7 est pour conseiller Parcs Canada de se procurer les services d'un ingénieur en géotechnique. Les services horaires pour le travail professionnel sous SB7 seraient les heures de l'architecte pour coordonner avec l'ingénieur géotechnique qui serait retenu conformément à un accord séparé avec Parcs Canada. Pourquoi l'annexe B demande-t-elle des taux horaires pour l'ingénieur géotechnique ?

Réponse 30: Ce DOC a besoin et exige les services d'expert-conseil courants et des services d'expert-conseil supplémentaires dans un seul contrat. Les services supplémentaires de l'expert-conseil peuvent aussi offrir leurs propres assurances responsabilité.

.....

Question 31: The updated Appendix B (provided as part of amendment 2) requires rates for the following disciplines which are not referenced in Section 3.1.4 (page 137), or 3.2.4 (pages 139-140):

- Heritage Architect
- Structural Engineering
- Civil Engineering
- Geotechnical Engineering

Should the proponent list key personnel and provide curriculum vitae for team members in these disciplines (similar to the other roles listed in Section 3.2.4 (pages 139-140))?

Answer 31: Non, we only require CV's as requested.

Question 31: Dans la mise à jour de l'Appendice B (fournie comme partie de la modification 2) les taux requis pour les disciplines suivantes ne sont pas référencés dans la section 3.1.4 ou 3.2.4 :

- Architecte du patrimoine
- Ingénieur en structure
- Ingénieur civil
- Ingénieur géotechnique

Réponse 31: Non, nous avons seulement besoin de curriculum vitae tel que demandé.

.....

Question 32: Section 3.2.3.1 Past Experiences identify that the project experience listed should be "over at least the past seven (7) years..." Does that mean the projects listed have to have been completed within the past seven years?

Answer 32: The projects must have been realized in the last seven years. We accept detailed studies unbuilt, master plan projects, development studies not yet constructed and existing redevelopment.

Question 32: La section 3.2.3.1 Expérience antérieure indique que le proposant doit faire une « Démonstration qu'au cours des sept (7) dernières années au moins, le proposant a participé à différents projets nécessitant un éventail complet de services conformément à la section des Services Requis (SR). » Est-ce que cela veut dire que les projets indiqués doivent avoir été complétés pendant les sept dernières années ?

Réponse 32: Les projets doivent avoir été réalisés dans les sept dernières années. Toutefois, les études détaillées, études d'aménagement et plans directeurs, ainsi que les réaménagements d'existants sont admissibles.

.....

Question 33: Section 3.1.4 (page 137), and 3.2.4 (page 139) requires a “Senior Engineer” be named. Please clarify; can the Senior Engineer be any discipline (i.e. Mechanical, Electrical, Structural, Civil, etc.) provided they have 15 years of directly relevant experience on the types of projects indicated in sections 3.2.3.2.a)?

Answer 33: Yes.

Question 33: À la section 3.1.4 et 3.2.4 on exige un « Ingénieur principal » qui doit être identifié. SVP, clarifier, est-ce que l'ingénieur principal peut-être de n'importe quelle discipline (Mécanique, Électrique, Structure, Civil, etc.) indiquée pourvu qu'il aille 15 ans d'expérience directement pertinente sur les types de projets indiqués à la section 3.2.3.2a) ?

Réponse 33: Oui.

.....

Question 34: Section 3.2.4 (page 140) requires a “Senior Technician” be named. Please clarify; can the Senior Technician be any discipline (i.e. Architectural, Mechanical, Electrical, Structural, Civil, etc.) provided they have a minimum of 10 years of directly relevant experience?

Answer 34: Yes.

Question 34: À la section 3.2.4 on exige qu'un technicien principal soit identifié. SVP, clarifier, est-ce que le technicien principal peut-être de n'importe quelle discipline (Mécanique, Électrique, Structure, Civil, etc.) indiquée pourvu qu'il aille 10 ans d'expérience directement ?

Réponse 34: Oui.

.....